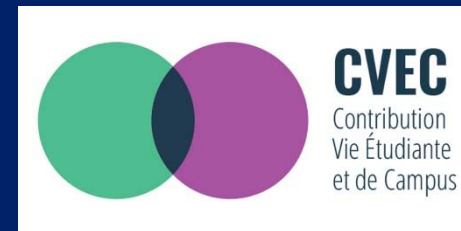


PROCÉDURE CVEC



LA CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS





LA CVEC, qu'est-ce que c'est ? C'est la Contribution Vie Étudiante et de Campus.

Avant de vous inscrire dans votre établissement d'enseignement supérieur, vous devez obligatoirement obtenir votre attestation d'acquittement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), par paiement ou exonération.

D'un montant annuel de 92€, on peut y être assujéti·e ou en être exonéré·e en fonction des cas.

Pour la régler et obtenir son attestation, vous devez :

- créer un compte personnel sur www.messervices.etudiant.gouv.fr
- vous connecter sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

1. CRÉATION D'UN PROFIL PERSONNEL



Suivez-nous etudiant.gouv.fr **Inscription** Connexion

MesServices.etudiant.gouv.fr

S'INSCRIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CVEC
Contribution
vie étudiante
et de campus

DEMANDER UNE BOURSE OU UNE AIDE

Demande de dossier social étudiant (DSE)

Suivi du dossier social étudiant (DSE)

Simulateur de bourse

ARPE

Aide à la mobilité master

LOGEMENT 2018-2019

IMPORTANT : la phase complémentaire de demande de logement est ouverte depuis le mercredi 4 juillet.

CVEC - CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit désormais s'acquitter de la CVEC **avant** de s'inscrire dans son établissement : l'attestation d'acquittement devra être présentée à l'établissement.

La procédure d'acquittement, par paiement (90€) ou en faisant valoir son droit à exonération est ouverte depuis le 1er juillet, sur

1. CRÉATION D'UN PROFIL PERSONNEL

Vous pouvez maintenant créer votre profil en indiquant vos informations personnelles.

Si vous allez/devez vous inscrire sur PARCOURSUP, vous devez d'abord faire votre inscription PARCOURSUP.

Votre compte MesServices.etudiant.gouv.fr sera créé automatiquement ensuite (un mail vous notifiera la création de votre compte MesServices.etudiant.gouv.fr).

Vous disposez déjà d'un compte si:

- vous êtes inscrit sur PARCOURSUP pour l'année scolaire en cours et vous avez reçu un mail vous confirmant la création de votre compte messervices.etudiant.gouv.fr

Pour vous connecter, utilisez l'adresse mail communiquée à l'un de ces services.

Si vous ne disposez pas d'un compte sur le portail, merci de remplir le formulaire.

Important: si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire ou vous connecter, avant de nous envoyer un message, merci de prendre d'abord connaissance des réponses données dans [la page FAQ](#) : vous y trouverez sans doute votre solution.

Nous ne répondrons pas aux questions dont la réponse a déjà été donnée dans la FAQ.

[Informations sur les données personnelles](#)

CRÉATION D'UN NOUVEAU PROFIL - ÉTAPE 1

Identité de l'étudiant

Civilité *

-- Sélectionnez votre civilité --



1. CRÉATION D'UN PROFIL PERSONNEL



Vous pouvez maintenant créer votre profil en indiquant vos informations personnelles



CRÉATION D'UN NOUVEAU PROFIL - ÉTAPE 1

Identité de l'étudiant

Civilité *

-- Sélectionnez votre civilité --

Nom *

Prénom *

Deuxième prénom

Troisième prénom

Date de naissance *

Jour

Mois

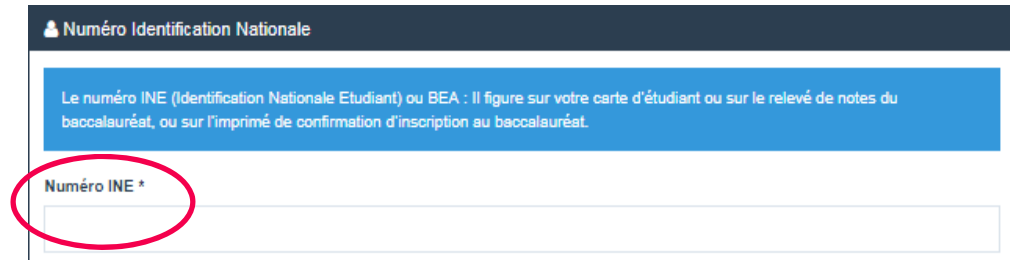
Année

Adresse courriel *

Adresse courriel (vérification) *

1. CRÉATION D'UN PROFIL PERSONNEL

Votre numéro INE (Identification Nationale des Étudiants) est votre identifiant unique pour le Ministère de l'Éducation Nationale.



- Vous n'avez jamais étudié dans un établissement français ? Vous n'avez pas de carte étudiante pour l'année 2018/2019 ? Cela signifie que vous n'avez pas de numéro d'INE.

Dans ce cas, vous devez cocher la case : « Je n'ai pas d'INE ».

- Vous avez déjà un n° INE ? Dans ce cas, vous devez remplir votre identifiant à 11 caractères.
- Si vous êtes lycéen et que vous allez passer le bac (cet INE vous est demandé dans votre demande Parcoursup)
- Si vous êtes étudiant de l'enseignement supérieur dans un établissement relevant du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et que vous êtes déjà inscrit dans votre établissement (cet INE est en général présent sur votre carte d'étudiant)

1. CRÉATION D'UN PROFIL PERSONNEL

Poursuivre votre inscription en indiquant votre situation familiale :

CRÉATION D'UN NOUVEAU PROFIL - ÉTAPE 2

✉ Vérification adresse courriel

Un code de vérification de votre adresse vous a été envoyé par courriel.

Adresse courriel *

alia.iaojili-rodriguez@campusfrance.org

Code de vérification *

PCZUVD

-- Sélectionnez votre situation familiale --

- Célibataire
- Divorcé(e)
- Marié(e)
- PACS
- Veuf(ve)

-- Sélectionnez votre situation familiale --

Nationalité *

FRANCE

1. CRÉATION D'UN PROFIL PERSONNEL

 **Établissement**

Année universitaire en cours

☐ Non inscrit à ce jour dans un établissement

☐ Établissement à l'étranger

Département

-- Sélectionnez un département --

Établissement *

Autre

[✕ Vider tous les champs](#)

Si vous saisissez au moins 3 lettres dans 'Etablissement', la liste des établissements sera filtrée.





 **Situation étudiante**

Cette inscription va être vérifiée. Si vos justificatifs ne sont pas valides, votre compte sera bloqué.

Pièce justificative d'identité * (Format PDF, JPG, PNG, 10Mo maximum pour l'ensemble des PJ)

Aucun fichier choisi

1. CRÉATION D'UN PROFIL PERSONNEL

Vous devez scannez et rattacher dans votre dossier :

- votre pièce d'identité
- un justificatif d'inscription

Si vous n'en avez pas encore, vous devez rédiger une attestation sur l'honneur, datée et signée (par scan ou photo), pour signaler que vous êtes en cours d'inscription dans l'établissement de votre choix, pour la formation que vous souhaitez et pour l'année universitaire en cours ou à venir*. N'oubliez pas d'enregistrer votre attestation en format PDF, JPG ou PNG)

Situation étudiante

Cette inscription va être vérifiée. Si vos justificatifs ne sont pas valides, votre compte sera bloqué.

Pièce justificative d'identité * (Format PDF, JPG, PNG, 10Mo maximum pour l'ensemble des PJ)

Choisir un fichier

Aucun fichier choisi

Ce justificatif doit obligatoirement être à votre nom, avec photo. Ce justificatif peut être soit votre carte d'identité, votre passeport, votre permis de conduire.

Pièce justificative étudiante * (Format PDF, JPG, PNG, 10Mo maximum pour l'ensemble des PJ)

Choisir un fichier

Aucun fichier choisi

Vous devez nous fournir un justificatif de votre inscription dans l'enseignement supérieur français sur l'année en cours ou à venir.

Si vous ne disposez pas de ce justificatif, une attestation sur l'honneur, datée et signée, pour nous signaler que vous êtes en cours d'inscription dans l'établissement de votre choix, pour la formation que vous souhaitez et pour l'année universitaire en cours ou à venir, est aussi acceptée.

Etudiants Campus France : Vous devez nous envoyer une attestation sur l'honneur pour nous signaler que vous vous engagez à vous inscrire dans un établissement d'enseignement français. Un modèle d'attestation vous est proposé dans notre [FAQ](#).



VOTRE SITUATION ÉTUDIANTE

Exemple de rédaction du justificatif d'inscription :

Je soussigné(e) Madame/Mademoiselle/Monsieur (prénom nom), demeurant au (adresse), atteste sur l'honneur avoir fait une demande d'inscription dans l'établissement (nom de l'établissement) pour la formation (nom de la formation) sur l'année universitaire 2018 - 2019.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

(lieu), le (date)

Signature.



1. CRÉATION D'UN PROFIL PERSONNEL

Vous allez recevoir un mail d'authentification.

Pour finaliser votre inscription sur le site, il vous suffit de copier/coller le code reçu par mail sur le site.

Bonjour Madame / Monsieur XXX

Vous avez fait une demande de création de profil sur messervices.etudiant.gouv.fr.

Afin de garantir l'authenticité de votre adresse courriel, voici le code de vérification à reporter dans le formulaire d'inscription:

PCZUVD

NB : si vous n'arrivez pas jusqu'au bout de la procédure d'inscription, il faudra recommencer l'inscription depuis le début (le code de vérification n'est valable que pour la procédure en cours).

Bien cordialement,
L'équipe de messervices.etudiant.gouv.fr

1. CRÉATION D'UN PROFIL PERSONNEL



- Votre compte est maintenant créé.
- Vous allez recevoir un mail de confirmation.
- Vous devez créer un mot de passe.

Votre mot de passe doit faire entre 6 et 20 caractères et contenir 3 types de caractères différents (lettres minuscules, lettres majuscules, chiffres, caractères spéciaux)

Votre compte a été créé sur messervices.etudiant.gouv.fr.

Vous pouvez désormais vous connecter avec les identifiants suivants:

Identifiant:

Veuillez suivre [ce lien](#) afin de définir votre mot de passe et terminer le processus d'inscription.

Cependant, certaines des informations que vous avez fournies nécessitent d'être vérifiées afin de vous donner accès à tous les services du Cnous.

L'équipe de messervices.etudiant.gouv.fr vous tiendra informé très prochainement.

Bien cordialement,
L'équipe de messervices.etudiant.gouv.fr

1. CRÉATION D'UN PROFIL PERSONNEL

A screenshot of the 'MesServices.etudiant.gouv.fr' website showing the 'MODIFICATION DE VOTRE MOT DE PASSE' (Change your password) section. The page has a light blue header with the 'étudiant.gouv.fr' logo and the site name. Below the header, a blue bar contains the title 'MODIFICATION DE VOTRE MOT DE PASSE'. A text box explains the password requirements: 'Votre mot de passe doit faire entre 6 et 20 caractères et contenir au moins 3 types de caractères différents (lettres minuscules, lettres majuscules, chiffres, caractères spéciaux)'. There are two input fields: 'Nouveau mot de passe *' and 'Confirmation du nouveau mot de passe *'. The first field has a placeholder text 'Veuillez renseigner ce champ.' and a small error message box. At the bottom right, there is a dark blue button with the text 'Enregistrer le nouveau mot de passe >'.

étudiant.gouv.fr MesServices.etudiant.gouv.fr

MODIFICATION DE VOTRE MOT DE PASSE

Votre mot de passe doit faire entre 6 et 20 caractères et contenir au moins 3 types de caractères différents (lettres minuscules, lettres majuscules, chiffres, caractères spéciaux).

Nouveau mot de passe *

Veuillez renseigner ce champ.

Confirmation du nouveau mot de passe *

Enregistrer le nouveau mot de passe >

Après avoir changé votre mot de passe, vous êtes officiellement inscrit sur le site : messervices.etudiant.gouv.fr

Vous pouvez maintenant effectuer les démarches sur le site cvec.etudiant.gouv.fr pour obtenir l'attestation CVEC que vous devrez présenter à votre établissement pour finaliser votre inscription universitaire.

2. OBTENTION DE L'ATTESTATION CVEC



Connectez vous sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>



Dès l'année universitaire 2018-2019, vous devez obligatoirement obtenir votre attestation d'acquittement de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou exonération avant de vous inscrire dans votre établissement d'enseignement supérieur.



LA CVEC, C'EST QUOI ?

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir son attestation d'acquittement de la contribution vie étudiante et de campus par paiement ou exonération avant de s'inscrire dans son établissement.

[En savoir plus](#)

[Découvrir la CVEC en vidéo](#)

PROCÉDURE CVEC

Suivez-nous   etudiant.gouv.fr

 **MesServices**.etudiant.gouv.fr

IDENTIFIEZ-VOUS

MON COMPTE

Courriel

Mot de passe

Connexion

[Mot de passe oublié?](#)

Vous disposez déjà d'un compte si:

- vous êtes inscrit sur Parcoursup pour l'année scolaire en cours, et vous avez reçu un mail vous confirmant la création de votre compte messervices.etudiant.gouv.fr

POUR VOUS CONNECTER POUR LA PREMIÈRE FOIS, UTILISEZ L'ADRESSE COURRIEL COMMUNIQUÉE À L'UN DE CES SERVICES ET RÉINITIALISEZ VOTRE MOT DE PASSE.

Si vous disposez d'un compte sur le portail avec une adresse courriel à laquelle vous n'avez plus accès, merci d'utiliser le [formulaire de modification de votre ancien courriel](#).

Si vous ne disposez pas d'un compte sur le portail, merci de remplir le [formulaire d'inscription](#).

Indiquez votre adresse de messagerie et votre mot de passe récemment créé

PROCÉDURE

CVEC



ÉTAPE 1 : CHOISIR LA VILLE

Vous êtes ici : Accueil > Obtenir une attestation (ville de l'établissement)

MON ATTESTATION

La Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) est collectée par les Crous dont chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit s'acquitter avant de s'inscrire dans son établissement.

Étape 1 : Ville de l'établissement

Saisissez le code postal ou la ville de l'établissement dans lequel vous allez vous inscrire *

Paris

x

VALIDER

Paris (75000)

Parisot (82160)

PROCÉDURE

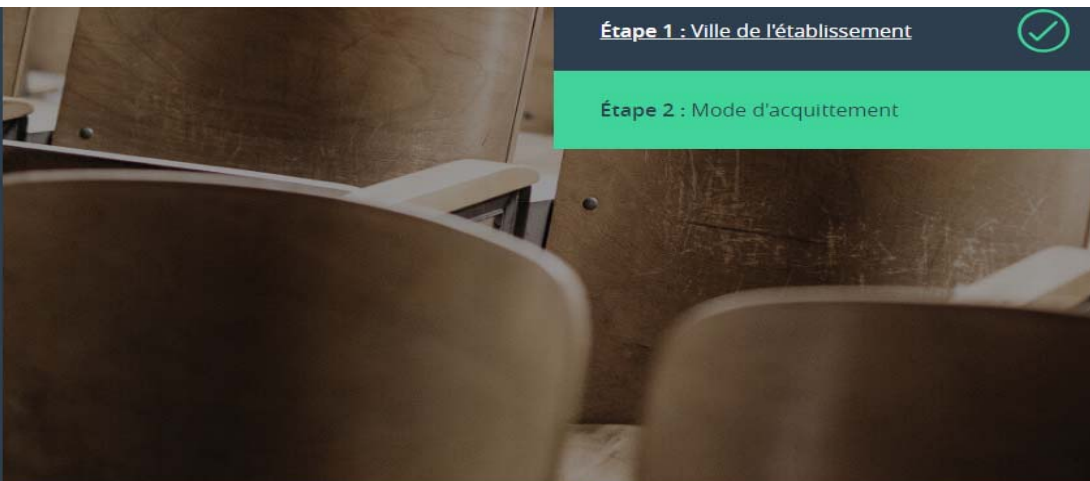
CVEC



ÉTAPE 2 : MODE D'ACQUITTEMENT

MON ATTESTATION

La Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) est collectée par les Crous dont chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit s'acquitter avant de s'inscrire dans son établissement.



MODALITÉS D'ACQUITTEMENT

Il y a deux modalités de paiement de la CVEC :

- le paiement en carte bancaire avec délivrance immédiate de l'attestation
- le paiement en espèces à un bureau de poste avec un délai de 2 jours pour la délivrance de l'attestation

Attention : futurs boursiers en attente d'une notification de bourses

Vous pouvez payer la CVEC et en demander le remboursement après l'obtention de votre droit à bourse pour l'année universitaire 2018- 2019. La demande de remboursement sera ouverte à partir de septembre sur la plateforme.

RÉCAPITULATIF

CROUS DE L'ÉTABLISSEMENT

CROUS de Paris

Votre contribution sera gérée par le CROUS de Paris.

ÉTAPE 2 : MODE D'ACQUITTEMENT

MODALITÉS D'ACQUITTEMENT

Il y a deux modalités de paiement de la CVEC :

- le paiement en carte bancaire avec délivrance immédiate de l'attestation
- le paiement en espèces à un bureau de poste avec un délai de 2 jours pour la délivrance de l'attestation

Attention : futurs boursiers en attente d'une notification de bourses

Vous pouvez payer la CVEC et en demander le remboursement après l'obtention de votre droit à bourse pour l'année universitaire 2018- 2019. La demande de remboursement sera ouverte à partir de septembre sur la plateforme.

Réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire, demandeurs d'asile

Vous pouvez demander une exonération. Si votre demande d'exonération est acceptée, une attestation vous sera délivrée.

Pour connaître tous les détails, voir les explications dans [M'acquitter de ma CVEC](#).

Paiement en ligne : carte bancaire

Rapide et sécurisé, le paiement par carte bancaire permet la délivrance immédiate de votre attestation d'acquittement.



PAYER EN LIGNE

PROCÉDURE

CVEC



ÉTAPE 2 : MODE D'ACQUITTEMENT

Païement en espèces dans un bureau de La Poste (Eficash)

En choisissant ce mode de paiement :

- Vous obtenez immédiatement un avis de paiement à présenter dans n'importe quel bureau de La Poste (Eficash).
En plus des 90€, vous devez vous acquitter de frais postaux de 5 €. À votre demande, ces frais pourront vous être compensés par votre Crous par un crédit de 5 € à faire valoir dans un restaurant universitaire, grâce à votre carte Izly.
- Dans les 2 jours ouvrés après votre paiement, vous recevez par mail votre attestation d'acquittement, à présenter à votre établissement.

[DEMANDER UN AVIS DE PAIEMENT](#)

EXONÉRATION

Si votre droit à exonération n'est pas automatiquement reconnu, vous devez effectuer une demande d'exonération en cochant la case, choisir votre motif d'exonération, puis déposer les pièces justificatives adéquates.

☐ Je déclare bénéficier d'une exonération pour le motif suivant :

Sélectionner un motif



[DEMANDER UNE EXONÉRATION](#)

PROCÉDURE

CVEC



ÉTAPE 3 : PAIEMENT

MON ATTESTATION

La Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) est collectée par les Crous dont chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit s'acquitter avant de s'inscrire dans son établissement.

Étape 1 : Ville de l'établissement



Étape 2 : Mode d'acquittement



Étape 3 : Paiement en carte bancaire

PAIEMENT EN CARTE BANCAIRE

Pour l'acquittement de votre CVEC, le montant de votre paiement est de 90 €.

Veuillez sélectionner un type de carte *



PROCÉDER AU PAIEMENT

RÉCAPITULATIF

CROUS DE L'ÉTABLISSEMENT

CROUS de Paris

Votre contribution sera gérée par le CROUS de Paris.

PROCÉDURE

CVEC



ÉTAPE 3 : PAIEMENT

<http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Identifiant du marchand : 71991498

Numéro de transaction : 090602

Référence commande : 690602

Montant : 90,00 EUR

L'adresse de ce site de paiement préfixée par https indique que vous êtes sur un site sécurisé et que vous pouvez régler votre achat en toute tranquillité.



Informations de la carte

Numéro de carte

Expire fin

mois ▼

année ▼

Cryptogramme
visuel de la carte



VALIDER

Verified by
VISA

MasterCard.
SecureCode.

PROCÉDURE CVEC



ÉTAPE 4 : ATTESTATION

MON ATTESTATION

La Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) est collectée par les Crous dont chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit s'acquitter avant de s'inscrire dans son établissement.

Étape 1 : Ville de l'établissement	✓
Étape 2 : Mode d'acquittement	✓
Étape 3 : Paiement en carte bancaire	✓
Étape 4 : Attestation	

Pour l'inscription dans votre établissement :

- Si la procédure d'inscription en ligne vous demande de renseigner votre numéro d'attestation CVEC, vous saisissez les 12 caractères de cette attestation :
- Si vous vous inscrivez physiquement dans votre établissement : Vous présentez votre attestation sur écran, ou sur papier si votre établissement l'exige.

Celui-ci peut :

- scanner ce QRcode
- saisir votre numéro d'attestation enrichi des 5 premières lettres de votre nom

PROCÉDURE CVEC

ÉTAPE 4 : ATTESTATION

Vous pouvez aussi télécharger votre attestation en version PDF

Vous vous êtes acquitté(e) de votre CVEC d'un montant de 90 € le 17 juil. 2018 à 17:19.

S'acquitter de sa CVEC, c'est bien, mais pas suffisant !

Il vous faut désormais le justifier auprès de votre établissement : c'est ce à quoi sert votre attestation d'acquiescement nominative.



Ce timbre et ce cryptogramme authentifient l'émetteur et le présent document.
Scanner ce cryptogramme Datamatrix 2D-Doc pour vérifier l'émetteur et les données de ce certificat.

ATTESTATION DE CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

N° de l'attestation : PAR8 ~~714302~~ 68

Civilité : Madame

Nom : PINTO

Prénom : Clara, ,

POUR L'INSCRIPTION DANS MON ÉTABLISSEMENT

- Si la procédure d'inscription en ligne vous demande de renseigner votre numéro d'attestation CVEC, vous saisissez les 12 caractères de cette attestation :
PAR8 58
- Si vous vous inscrivez physiquement dans votre établissement :
Vous présentez votre attestation sur écran, ou sur papier si votre établissement l'exige. Celui-ci peut :
 - scanner ce QRcode :



PROCÉDURE CVEC



**MERCI POUR VOTRE ATTENTION
AU REVOIR !**